RAPPORT DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2011/2012

RECYC-QUÉBEC
Québec

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009/2013

En vigueur depuis janvier 2009, le de RECYC-QUÉBEC s'inscrit directement dans la mission et les orientations de la Société. Souhaitant faire du Québec un modèle de gestion novatrice et durable des matières résiduelles pour une société sans gaspillage, RECYC-QUÉBEC déploie avec énergie et enthousiasme son plan d'action et contribue par le fait même à l'atteinte des objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Par l'entremise de son plan d'action, RECYC-QUÉBEC entend notamment améliorer ses pratiques d'affaires et susciter la participation active et la collaboration de ses employés et de ses partenaires.

Comme prévu par la *Loi sur le développement durable*, RECYC-QUÉBEC fait état, dans ce rapport, des activités réalisées en 2011-2012 pour chacune des treize actions inscrites à son plan d'action. Ces informations sont issues d'un processus interne rigoureux de reddition de comptes mis en place par la Société. Après une troisième année de mise en œuvre, la Société constate que la mise en œuvre du plan d'action continue à progresser de manière satisfaisante. Tout indique que la majorité des objectifs seront atteints d'ici à l'échéance prévue du 31 mars 2013. Au cours de l'année 2011-2012, quatre actions ont été réputées complétées, soit les actions 1, 8, 9 et 11, ce qui encourage et stimule toute l'organisation à continuer ses efforts et ses actions.

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Pour connaître les objectifs gouvernementaux non retenus et les motifs qui justifient ces décisions, consultez l'annexe 1 du Plan d'action de développement durable 2009-2013 de RECYC-QUÉBEC sur le site www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

NM : non mesuré

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

OBJECTIF ORGANISATIONNEL A

Promouvoir le développement durable auprès de nos clientèles et de l'administration publique

1 METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT À LA RÉALISATION DU PLAN GOUVERNEMENTAL DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DU PERSONNEL

Gestes		Suivi
1.1	Sensibiliser et former le personnel de RECYC-QUÉBEC aux principes du développement durable	Complété (en continu)
1.2	Rendre disponibles des outils d'information sur le développement durable et le plan d'action de développement durable de RECYC-QUÉBEC	Complété
1.3	Diffuser les engagements de RECYC-QUÉBEC envers la démarche de développement durable	Complété (en continu)

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
État d'avancement du Plan de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable – Taux de notoriété de la *Loi sur le développement durable*	80 % des employés de l'administration publique sensibilisés d'ici 2011	NM	90 %	NM
Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable	100 % du personnel sensibilisé d'ici 2011	NM (32 % des nouveaux employés en 2009-2010 et 88 % des nouveaux employés depuis la mise en place du programme d'intégration)	97,1 % des employés ayant assisté à au moins une activité de sensibilisation portant spécifiquement sur la démarche gouvernementale et le plan d'action de développement durable (95,4 % des nouveaux employés sensibilisés)	100 % des employés ayant assisté à au moins une activité de sensibilisation portant spécifiquement sur la démarche gouvernementale et le plan d'action de développement durable (100 % des nouveaux employés sensibilisés)
Nombre d'initiatives rejoignant plus de 60 % des employés	Trois initiatives dont une nouvelle par année jusqu'en 2013	Quatre initiatives	Cinq initiatives (quatre nouvelles initiatives)	Trois initiatives (une nouvelle initiative)
Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	50 % du personnel ciblé formé d'ici 2013	NM (8,2 % des employés ont reçu de une à six formations du BCDD)	21,6 % des employés ciblés formés à la démarche de développement durable	72,3 % des employés ciblés formés à la démarche de développement durable et à la prise en compte des principes de développement durable
Nombre d'activités destinées aux acteurs externes de RECYC-QUÉBEC	Trois initiatives dont une nouvelle par année jusqu'en 2013	Deux initiatives	Cinq initiatives	Cinq initiatives (une nouvelle initiative)

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Bonification et mise à jour de la section « Développement durable » du portail interne de RECYC-QUÉBEC
- Poursuite du programme d'intégration des employés comportant une session d'information sur la démarche gouvernementale et le plan d'action de développement durable
- Réalisation de plusieurs activités de sensibilisation
- Adoption et mise en œuvre du Plan de RECYC-QUÉBEC pour la prise en compte des principes de développement durable
- Formation des employés ciblés à la prise en compte des principes de développement durable
- Formation des employés aux événements écoresponsables et à la norme du BNQ sur les événements écoresponsables
- Déploiement d'une nouvelle section du site Internet de RECYC-QUÉBEC portant sur la démarche de développement durable
- Participation à l'initiative #mardiDD sur Twitter

2 FAIRE VALOIR LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA SAINE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU MOYEN DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION DE RECYC-QUÉBEC

Gestes		Suivi
2.1	Collaborer à la révision du guide de gestion des matières résiduelles à l'intention des dirigeants d'établissements	Retiré (projet annulé)
2.2	Réaliser un guide de la gestion des matières résiduelles au travail	Complété
2.3	Utiliser différents moyens de communication pour promouvoir et expliquer la démarche de développement durable et inviter la clientèle à réagir	En cours (en continu)

1 Taux global de sensibilisation des employés de l'administration publique au développement durable mesuré par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) en mars 2011.

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre d'activités de communication	Trois activités par an jusqu'en 2013	Cinq activités	Cinq activités	Quatre activités
Nombre de personnes (ou d'organisations) par type de clientèles ayant été rejointes par des activités de promotion des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux de la saine gestion des matières résiduelles	Dix personnes ou organisations par type de clientèle ayant été rejointes par les activités de promotion	1 530 employés de la fonction publique ayant reçu la formation VISEZ juste ! ; 102 personnes représentant 60 ministères et organismes à la conférence sur les outils de RECYC-QUÉBEC ; (Plus de 5 000 visites du Guide Déchet zéro au boulot en 2009-2010	325 employés de 15 ministères et organismes ayant reçu la formation VISEZ juste ! ; 47 employés de RECYC-QUÉBEC rencontrés afin d'expliquer les résultats des caractérisations ; 205 personnes rencontrées lors des remises des attestations niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE !	52 employés de six ministères et organismes ayant reçu la formation VISEZ juste ! ; 255 personnes rencontrées lors des remises des attestations niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE !

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Invitation aux clientèles à réagir au plan d'action de développement durable par l'entremise du site Internet de RECYC-QUÉBEC, du bulletin RECYC-INFO et des médias sociaux.
- Tournée régionale de remises des attestations niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE ! (8 rencontres de représentants des ICI participants dans les régions du Québec).
- Tenue de 16 rencontres pour l'implantation ou l'amélioration du programme VISEZ juste ! dans les ministères ou organismes (MO) gouvernementaux et de quatre sessions d'information VISEZ juste ! à l'intention des employés des MO participants.
- Publication d'une étude sur le potentiel de réduction de GES des activités de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles au Québec.
- Publication d'une fiche d'information sur les bénéfices socioéconomiques de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles au Québec.

3 OFFRIR UNE VISIBILITÉ AUX CLIENTÈLES DE RECYC-QUÉBEC QUI SE SONT ENGAGÉES DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Geste		Suivi
3.1	Faire connaître les organisations s'étant engagées et ayant entrepris une démarche de développement durable, au moyen des outils existants (site Internet, bulletins, répertoires, etc.)	En cours (en continu)

Indicateur	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre d'organisations ayant profité d'une visibilité de la part de RECYC-QUÉBEC	Dix organisations par an	101 organisations attestées niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE !	123 organisations (119 ICI attestés niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE ! ; Réseau de CFER ; Réseau des Écoles vertes Brundtland (EVB) ; Réseau des CEGEP Verts ; et Maison du développement durable)	128 organisations (124 ICI attestés niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE ! ; Maison du développement durable ; Réseau des femmes en environnement ; RNCREQ ; Réseau des CFER et Mission Zéro déchet électronique)

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Mise en place de la « Vitrine du développement durable » dans le bulletin RECYC-INFO afin de faire connaître la démarche de développement durable des partenaires de RECYC-QUÉBEC.
- Visibilité offerte aux attestés niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE ! sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC et dans des communiqués.
- Promotion des activités des réseaux des CFER (Mission Zéro déchet électronique), des Écoles vertes Brundtland et des CÉGEP Verts dans les médias sociaux, RECYC-INFO et diverses conférences (ex. : Conférence Développement durable et Entreprises d'Unisféra).

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

OBJECTIF ORGANISATIONNEL B

Encourager la mise en place de pratiques et de technologies conséquentes avec le développement durable

4 PAR LE SUPPORT ET LA RECONNAISSANCE DE PRATIQUES OU DE TECHNOLOGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, FAVORISER L'INTÉGRATION DE NOUVELLES APPROCHES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC ET AUX PROGRAMMES DE RECYC-QUÉBEC

Gestes		Suivi
4.1	Soutenir les entreprises qui favorisent l'écoconception par la création d'une reconnaissance « Réduction à la source »	Complété
4.2	Réaliser des projets de recherche sur des technologies de mise en valeur des matières résiduelles et le développement des marchés	En cours
4.3	Mettre en place dans les universités des bourses pour des recherches et essais sur les 3RV	Complété
4.4	Effectuer une veille sur des initiatives de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles et diffuser les meilleures pratiques	En cours

Indicateur	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre d'implications dans des initiatives (ex. : recherches, bourses) en support et reconnaissance de pratiques ou technologies de développement durable	Trois implications par an	Huit implications	Dix implications	Neuf implications

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Soutien aux Phénix de l'environnement, au concours d'écoconception de NOVAE et aux prix *Les Vivats* qui récompensent les événements écoresponsables.
- Remise de cinq mentions spéciales « réduction à la source » du programme ICI ON RECYCLE ! dans le cadre de la Tournée régionale de remise des attestations ICI ON RECYCLE !
- Mise en place d'échelons de performance pour les attestés niveau 3 Performance du programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE !
- Financement de 31 projets dans le cadre du programme Implantation de technologies et développement des marchés pour un total de 5 967 517 $.
- Participation au comité polystyrène avec Éco Entreprises Québec pour trouver des solutions à la problématique associée à la récupération et au recyclage du polystyrène au Québec.
- Contribution financière pour la réalisation de deux projets pilotes de récupération et de recyclage du polystyrène coordonnés par le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI).
- Octroi de neuf bourses d'études supérieures pour des recherches et des essais portant sur les 3RV pour total de 33 000 $.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

OBJECTIF ORGANISATIONNEL C

Développer des pratiques écoresponsables à RECYC-QUÉBEC

5 IMPLANTER UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE D'ICI 2011 ET APPLIQUER SON PLAN D'ACTION

Gestes		Suivi
5.1	Élaborer un cadre de gestion environnementale (CGE) ou un autre système de gestion environnementale d'ici 2011	Complété
5.2	Réduire l'impact des transports par différents moyens	En cours
5.3	Appliquer des critères écoresponsables aux événements organisés ou soutenus par RECYC-QUÉBEC	En cours

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre de mesures du plan de gestion environnementale appliquées avec succès	100 % des mesures efficaces d'ici 2013	NM	NM	21 interventions du plan sur 37 en place
Nombre d'activités du plan d'action de développement durable liées à l'implantation et au suivi du cadre de gestion environnementale	100 % des activités d'ici 2013	NM	Deux activités visant l'implantation du CGE	Une activité visant le suivi du CGE
Nombre d'activités par année réduisant l'impact des transports	Cinq activités par an jusqu'en 2013 dont deux nouvelles à chaque année	Trois activités	Sept activités (dont quatre nouvelles)	Quatre activités (dont une nouvelle)
Taux d'événements disposant de critères d'écoresponsabilité	100 % des événements organisés par RECYC-QUÉBEC d'ici 2013 80 % des événements soutenus financièrement par RECYC-QUÉBEC d'ici 2013	75 % des événements organisés par RECYC-QUÉBEC 80 % des événements financés par RECYC-QUÉBEC	100 % des événements organisés par RECYC-QUÉBEC NM	100 % des événements organisés par RECYC-QUÉBEC NM

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Mise en œuvre progressive et suivi du Cadre de gestion environnementale et du Plan de gestion environnementale 2011-2012.
- Réalisation du premier inventaire de GES de RECYC-QUÉBEC portant sur l'année 2009-2010 (débuté en 2010-2011).
- Élaboration d'un plan de gestion des émissions de GES de RECYC-QUÉBEC (en cours).
- Réalisation d'activités de sensibilisation sur les transports durables.
- Formation des employés aux événements écoresponsables et à la norme du BNQ sur la gestion responsable d'événements.

6 METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ET DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT AUX DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE POUR UN GOUVERNEMENT ÉCORESPONSABLE

Gestes		Suivi
6.1	Revoir les outils d'acquisition de biens et services pour intégrer des exigences d'écoresponsabilité.	En cours
6.2	Contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux (cibles des différentes politiques gouvernementales).	En cours

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre de mesures implantées permettant d'adopter des pratiques d'acquisitions écoresponsables à RECYC-QUÉBEC	Trois mesures par an d'ici 2013	Une mesure	Deux mesures	Deux mesures
Nombre d'interventions permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux réalisées à RECYC-QUÉBEC	Quatre interventions visant l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux par an	Quatre interventions	Trois interventions	Deux interventions

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Intégration systématique d'un critère de qualité portant sur les pratiques organisationnelles des soumissionnaires dans les appels d'offres.
- Poursuite des travaux avec l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR).

1 La mesure de l'indicateur n'a pas pu être réalisée par manque de données sur les événements soutenus financièrement par RECYC-QUÉBEC. Des 32 événements financés, il a été possible de confirmer que 19 d'entre eux (59 %) avaient mis en place des mesures écoresponsables.

2 La mesure de l'indicateur n'a pas pu être réalisée par manque de données sur les événements soutenus financièrement par RECYC-QUÉBEC. Des 32 événements financés, il a été possible de confirmer que 7 d'entre eux (22 %) avaient mis en place des mesures écoresponsables.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

OBJECTIF ORGANISATIONNEL D

Appuyer la production et la consommation écoresponsables

7 DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (RÉP) ET L'ÉCOCONCEPTION

Gestes		Suivi
7.1	Réaliser avec des partenaires des analyses de cycle de vie sur des problématiques ciblées	En cours
7.2	Améliorer la prise en compte des principes du développement durable dans les applications de responsabilité élargie des producteurs (Éco-peinture, SOGHU, Éco Entreprises Québec (collecte sélective), etc.)	En cours

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre d'ACV appuyées par RECYC-QUÉBEC	Cinq ACV d'ici 2013	Trois ACV en cours	Une ACV complétée et deux ACV en cours	Deux ACV complétées
Nombre d'interventions de promotion de l'ACV	Une intervention de promotion par an	Deux interventions	Trois interventions	Une intervention
Nombre d'interventions réalisées par RECYC-QUÉBEC et contribuant à la promotion et au développement de la REP	Dix interventions de promotion d'ici 2013	Dix interventions de promotion de la REP Trois interventions visant le développement de la REP	Dix interventions de promotion de la REP Trois interventions visant le développement de la REP	Douze interventions de promotion de la REP Deux interventions visant le développement de la REP

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Dévoilement et diffusion d'une ACV environnementale et sociale de deux options de gestion du matériel informatique en fin de vie.
- Réalisation d'une ACV comparative des scénarios de fin de vie des filières plastiques et fibres.
- Collaboration avec le MDDEP pour la préparation des ententes avec l'industrie dans le cadre de l'application du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises.
- Réalisation de plusieurs conférences dans des forums spécialisés et rencontres avec les parties prenantes au sujet de la REP.
- Intégration d'un article visant la mise en place d'une démarche de développement durable par les organismes de gestion reconnus (OGR) par RECYC-QUÉBEC dans l'entente type à négocier dans le cadre du Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec

OBJECTIF ORGANISATIONNEL D

Appuyer la production et la consommation écoresponsables

8 AIDER LES MUNICIPALITÉS DANS LE CHOIX DES TECHNOLOGIES DE VALORISATION BIOLOGIQUE ET THERMIQUE

Gestes		Suivi
8.1	Collaborer avec le MDDEP pour documenter les enjeux reliés à la valorisation à l'égard de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et établir des critères de performance	Complété
8.2	Informer des différentes technologies de valorisation et de leurs impacts	Complété

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre d'actions de communication sur les technologies de valorisation	Quatre actions de communication d'ici 2013	Aucune action	Deux actions de communication	Trois actions de communication
Taux des municipalités ayant demandé l'aide de RECYC-QUÉBEC et l'ayant obtenu	Un minimum de 80 % des municipalités qui ont fait une demande d'aide ayant été aidées	100 %	100 %	100 %

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Contribution aux réflexions du MDDEP sur la définition du concept de valorisation ayant mené à la publication des lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage
- Réalisation de la journée de réflexion sur la gestion des matières organiques dans le cadre du Salon des TEQ
- Élaboration d'un document de réflexion sur la gestion des matières organiques à l'attention des différents intervenants de la filière des matières organiques (municipalités, agriculteurs, ministères, fournisseurs de technologie, etc.)
- Élaboration de fiches de cas à succès en gestion des matières organiques dans les secteurs municipal et ICI
- Réalisation de conférences portant sur la gestion des matières organiques et les technologies de compostage

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 9

Appliquer davantage l'écoconditionalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 9

Appuyer la production et la consommation écoresponsables

9 ORIENTER LES INVESTISSEMENTS DE RECYC-QUÉBEC DE FAÇON À APPUYER LES PROMOTEURS QUI FAVORISENT LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (EN ACCORD AVEC LES OBLIGATIONS ET LES OBJECTIFS DE PROTECTION DU CAPITAL ET DE RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ)

Gestes		Suivi
9.1	Intégrer à la politique de placements de la Société, des critères de développement durable faisant en sorte que la Société ne détienne pas dans son portefeuille des instruments financiers n'étant pas compatibles avec ses valeurs et sa mission	Complété
9.2	Introduire des critères d'écoconditionnalité ou de responsabilité sociale dans des programmes d'aide financière de RECYC-QUÉBEC	Complété (en continu)

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Révision de la Politique de placements	Révision de la Politique de placements en 2009-2010	Nouvelle politique de placements adoptée	Nouvelle politique de placements adoptée	Nouvelle politique de placements adoptée
Identification des critères d'écoconditionnalité ou de responsabilité sociale pour les programmes de RECYC-QUÉBEC	Révision des programmes d'aide financière d'ici 2012	NM	Révision de quatre programmes d'aide financière pour y intégrer un ou des critères d'écoconditionnalité	Programmes d'aide financière révisés

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Taux des programmes de RECYC-QUÉBEC ciblés où des critères d'écoconditionnalité ou de responsabilité sociale ont été intégrés pour l'attribution de l'aide financière	100 % des programmes de RECYC-QUÉBEC détenant des critères d'écoconditionnalité ou de responsabilité sociale pour l'attribution de l'aide financière d'ici 2013 (Révision des programmes d'aide financière d'ici 2012)	NM	66,6 % des programmes d'aide financière intégrant des critères d'écoconditionalité (100 % des nouveaux programmes en 2010-2011)	100 % des programmes d'aide financière ciblés intègrent des critères d'écoconditionnalité

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Application des critères d'écoconditionnalité dans les programmes d'aide financière ciblés.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 10

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services

OBJECTIF ORGANISATIONNEL D

Appuyer la production et la consommation écoresponsables

10 OFFRIR PLUS DE RECONNAISSANCE AUX PRODUITS QUI COMPORTENT DES ATTRIBUTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

Gestes		Suivi
10.1	Évaluer avec des partenaires (universités, regroupements industriels, groupes environnementaux, groupes de consommateurs, etc.) des produits en fonction d'attributs environnementaux et sociétaux – matériaux, énergie, recyclabilité, cycle de vie, création d'emplois, équité (produits équitables), respect des droits humains, etc.	En cours
10.2	Promouvoir les avantages de l'utilisation de produits à contenu recyclé ou valorisé (agrégats, compost) auprès des responsables des achats des différentes organisations et des consommateurs.	En cours
10.3	Documenter la problématique d'une meilleure identification de produits et faire connaître la position de RECYC-QUÉBEC auprès des organismes concernés (étiquetage, certification, producteurs, etc.).	En cours

Indicateurs	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Échéancier 2011-2015
Nombre d'interventions en vue de fournir des repères de consommation	Quatre interventions pour fournir des repères de consommation d'ici 2013	Une intervention et deux ACV en cours	Quatre interventions dont deux ACV complétées	Trois interventions
Nombre de produits comportant des attributs environnementaux et sociétaux bénéficiant d'une plus grande reconnaissance	Quatre produits par an jusqu'en 2013	NM	Aucun produit (en attente de la mise en œuvre des programmes de certification)	Aucun produit

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Déploiement de la marque de certification RECYC ÉCO.
- Mise en place du programme de certification pour les produits à contenu recyclé
- Participation financière avec le MDEIE et le 3R MCDQ pour la réalisation d'une étude de marché afin d'identifier les obstacles à l'utilisation à grande échelle des agrégats recyclés (projet en cours)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 12

Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable

OBJECTIF ORGANISATIONNEL D

Appuyer la production et la consommation écoresponsables

11 INTRODUIRE DES INCITATIFS DANS LES PROGRAMMES DE REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS

Gestes		Suivi
11.1	Proposer dans le cadre du Régime de compensation pour les services municipaux, des critères d'écoconception pour les entreprises qui pourraient éventuellement servir à établir une tarification conséquente avec les 3RV	Complété
11.2	Établir, avec des partenaires, des critères de performance pour la redistribution des sommes d'argent aux municipalités (compensations pour la collecte sélective et redevances à l'élimination)[1]	Complété

Indicateurs[2]	Cibles	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Identification de critères de performance applicables à la collecte sélective et aux redevances à l'élimination	Application des critères de performance en 2010	Critères de performance appliqués dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2007	Critères de performance appliqués dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2008 ; critères d'écoconception appliqués par Éco Entreprises Québec dans le cadre du régime de compensation	Critères de performance appliqués dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2009 ; critères d'écoconception appliqués par Éco Entreprises Québec dans le cadre du régime de compensation
Taux d'intégration des critères de performance dans le Régime de compensation pour la collecte sélective	100 % des critères de performance intégrés d'ici 2010	100 %	100 %	100 %

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Participation aux comités de gestion et technique du programme de redistribution des redevances du MDDEP.
- Compensation des instances municipales pour l'année 2009 pour la collecte sélective selon le facteur Performance et efficacité (PE).

12 PROPOSER ET PROMOUVOIR DES INCITATIFS ÉCONOMIQUES POUR APPUYER LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Geste		Suivi
12.1	Évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une redevance sur les produits de courte vie/jetables	En cours

Indicateur	Cible	Résultats 2009-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Évaluation d'une redevance sur les produits de courte vie/jetables	Réalisation de l'étude en 2009	*Étude réalisée*	*Aucune réalisation*	*Aucune réalisation*

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Aucune réalisation.

1 La direction des Opérations propose la possibilité de modifier le libellé du geste pour « Collaborer avec des partenaires à l'élaboration des critères de performance pour la redistribution des sommes d'argent aux municipalités (compensations pour la collecte sélective et redevances à l'élimination) ».

2 La direction des Opérations propose de revoir le système d'indicateurs pour cette action.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience

OBJECTIF ORGANISATIONNEL E

Poursuivre le suivi de la mise en œuvre des PGMR

13 ÉVALUER LES BESOINS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES RÉGIONS, FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE ET L'ÉQUITÉ

Gestes		Suivi
13.1	Examiner avec le MDDEP l'opportunité d'augmenter la redevance à l'élimination et collaborer afin d'adapter les versements en fonction des réalités régionales	En cours
13.2	Reconnaître les municipalités performantes à l'égard de la gestion des matières résiduelles en tenant compte des particularités des régions	En cours
13.3	Accompagner quelques municipalités dans leurs actions visant à assurer l'adhésion et la participation des citoyens aux efforts de réduction, de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles (ex. incitation « Payez ce que vous jetez »)	En cours

Indicateur	Cible	Résultats 2008-2010	Résultats 2010-2011	Résultats 2011-2012
Nombre de municipalités ayant vu leur performance reconnue	Trois municipalités par année jusqu'en 2013	Quatre municipalités	Quatre municipalités	Trois municipalités

RÉALISATIONS EN 2011-2012

- Participation aux comités de gestion et technique du programme de redistribution des redevances du MDDEP.
- Appui aux travaux de rédaction du PGMR de l'administration régionale de Kativik (ARK).
- Collaboration avec la MRC de Minganie et les municipalités de Blanc-Sablon et Bonne-Espérance pour l'implantation de la collecte sélective.
- Remise de trois mentions honorifiques lors de l'édition 2011 du Défi municipalités dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) organisée par Action Re-Buts.
- Promotion auprès des municipalités et des centres de tri de la Charte des matières recyclables de la collecte sélective du Québec, visant à uniformiser les matières minimalement acceptées dans le bac de récupération, et ce, dans toutes les régions du Québec.
- Réalisation de la campagne de sensibilisation Recréer.ca visant à favoriser la récupération et améliorer la collecte sélective des matières recyclables au Québec en partenariat avec Éco Entreprises Québec.
- Compensation des instances municipales pour la collecte sélective selon le facteur Performance et efficacité (PE) qui prend en compte la taille et l'éloignement de celles-ci des centres urbains (Montréal et Québec).

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié FSC et Eco-Logo, désencré par un procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

La version électronique de ce document est disponible sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC à www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

ISBN (imprimé) : 978-2-550-65767-5

ISBN (PDF) : 978-2-550-65766-8

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

LOGO DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE RECYC-QUÉBEC

Le logo de développement durable de RECYC-QUÉBEC incarne l'esprit de sa démarche de développement durable. Son utilisation vise à permettre de repérer aisément les initiatives déployées par la Société en ce sens.

Le logo présente les trois dimensions complémentaires du développement durable entrelacées, où le bleu représente le volet social en rappelant que l'être humain est composé à 55 % d'eau, le jaune représente le volet économique en rappelant un symbole de richesse, soit l'or, alors que le vert représente le volet environnemental en rappelant la chlorophylle des végétaux.

De plus, l'équilibre et l'harmonie créés par les trois dimensions illustrent un mouvement initié de l'interne, soit RECYC-QUÉBEC, vers l'externe, soit les partenaires, la clientèle et les citoyens, pour favoriser le changement.

SIÈGE SOCIAL
420, boul. Charest Est, bureau 200
Québec (Québec) G1K 8M4
Téléphone : 418 643-0394
Télécopieur : 418 643-6507

BUREAU DE MONTRÉAL
141, av. du Président-Kennedy, 8e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 352-5002
Télécopieur : 514 873-6542

LIGNE INFO-RECYC
1-800-807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (région de Montréal)

RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
info@RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

Avec la volonté d'appliquer le principe de réduction à la source, la société d'État RECYC-QUÉBEC a limité l'impression du présent document à 50 exemplaires.

100 %

EcoLogo

BIO GAZ ÉNERGIE

RECYC-QUÉBEC
Québec